

**BELLEGARDE**

# En plein rêve bucolique

Parmi les 100 kilomètres de chemins pédestres balisés par l'Office du tourisme, notre choix s'est porté sur une balade d'une heure autour de Bellegarde. Une manière d'observer Jaun sous des lumières changeantes, en visitant le Cantorama, la cascade ou la grotte Saint-Nicolas de Flue. Voyage en plein décor.



photos M. Rouiller

Le promeneur a le choix: près de 100 kilomètres de chemin balisés entourent Bellegarde

Pourquoi, à chaque visite de Bellegarde, ce sentiment de dépaysement, cette impression proche de l'exotisme qui s'empare de vous à la seule vue de ce village agrippé à la montagne? Car Bellegarde n'est plus la Gruyère et n'est pas encore l'Oberland. C'est un «entre-deux», une parenthèse qui faisait déjà dire à Hubert Charles (dans sa fameuse *Course dans la Gruyère* publiée en 1826) qu'«ici, tout est changé, la scène et les acteurs, la langue et le costume». Le politicien de Riaz aurait pu y ajouter l'architecture qui fait de Bellegarde une sorte d'enclave accrochée au pied des Gastlosen, ces «colonnes d'Hercule du canton de Fribourg», pour reprendre son expression.

Ce sentiment d'être sur une frontière ne se limite pas au fait que le territoire de Bellegarde est posé sur cette «couture des langues» qu'évoquait la conseillère fédérale Ruth Dreifuss lors de ses vacances belle-gardiennes en l'an 2000. Les habitants du lieu le mesurent de manière plus sensible dans la cartographie. Jaun, la deuxième commune fribourgeoise en superficie, n'est d'aucune carte! Il en faut quatre, au 25 000, pour couvrir l'ensemble de la commune. «Jaun est toujours dans le coin d'une carte, au bord d'une page», se désole Matthias Thürler, collaborateur à l'Offi-

ce du tourisme. Pas pour longtemps. Le responsable du tourisme local, Jean-Marie Buchs, a pris le taureau par les cornes en mettant en chantier la création d'une carte propre à sa commune. Celle-ci devrait paraître l'an prochain si les finances (plus de 30 000 francs) suivent! Le projet a fière allure: une belle carte au centre de laquelle trône Bellegarde, entourée de ses 100 kilomètres de chemins balisés. Tous les sentiers mèneront désormais vers la capitale fribourgeoise de la balade, comme tous les chemins de l'Empire conduisaient à Rome...

## «Immersion fervente»

Sur la vingtaine que proposent les guides (et le site internet [www.jaun.ch](http://www.jaun.ch)), l'une d'elles apporte la preuve de cette centralité géographique. Normal, puisque ce périple, qui suit les panneaux jaunes de «Rund um Jaun», propose un circuit d'une heure autour du village. Celui-ci est l'une des quinze «randonnées circulaires» imaginées et créées par Eduard Buchs, l'animateur du tourisme local et responsable de l'*Echo vom Jauntal*, décédé il y a quelques mois. Buchs avait

pris soin de placer chacune de ses balades sous le regard d'un poète, qu'il fût le psalmiste biblique ou Gottfried Keller. Il revient à Hermann Hiltbrunner de parrainer le parcours de «Rund um Jaun»: «Il n'y a pas besoin d'une poésie particulière pour lire

les beautés de la terre et du ciel, seulement la tranquillité, l'immersion fervente dans la nature. Il n'y a besoin, en réalité, qu'un peu d'amour.»

Le parcours débute près de l'épicerie, au centre du village, en bordure de la route cantonale. Il conduit au Cantorama, l'ancienne église du XII<sup>e</sup> siècle, entourée de ses deux cures de bois. En ce mercredi d'août, veille de l'Assomption, tout Bellegarde semble aux champs. Sur les prés qui voisinent avec la Maison du chant fribourgeois, plusieurs générations s'affairent à rentrer les regains. Du plus jeune assis sur le tracteur à la grand-mère qui manie le râteau, en tablier et chapeau de paille. L'image répond en écho à celle que rapportait Hubert Charles au début du XIX<sup>e</sup> siècle: «Les étran-

gers, en s'approchant de Bellegarde, seront surpris de voir les gens, la faux à la main, disputer sur des pentes escarpées un brin d'herbe aux chèvres et aux brebis, qui sembleraient avoir seules le privilège d'y grimper.»

## Idéal bucolique

Le chemin prend ensuite la direction de la cascade qui surgit de la montagne en laissant échapper des nuages d'une fraîcheur bienvenue dans la torpeur d'août. Les toits de tavillons des maisons alentour, la forêt de sapin, le rocher qui s'avance, la cascade rugissante: le cliché de l'Alpe romantique dans sa parfaite caricature! On comprend pourquoi, depuis deux siècles, la vue de cette cascade apporte sa caution à l'idéal bucolique. La pancarte, plantée à deux pas de la chute d'eau, fait davantage dans l'information objective: débit moyen de 728 litres à la seconde; 6000 litres en son maximum. La même pancarte fait cependant dans l'ésotérisme en proposant au visiteur d'ingurgiter quelques-unes des 13 000 unités Bovis mesurées à cet endroit. Conseil: se placer devant la clôture face à la cascade afin d'«aspirer profondément la lumière liquide et cristalline».

Mais continuons. Le parcours file à travers les maisons de bois, grimpe dans la forêt pentue, suit la route du Sattel avant de retrouver la Jogne vers le hameau Dara, en contrebas de la route cantonale. Entre les arbres, le marcheur aperçoit le village qui change de visage sous la lumière. Une fois la route passée, il monte vers la grotte de Saint-Nicolas de Flue, où brûlent quelques cierges. Un dernier raidillon le conduit sur la route Jansgegg-Euschels, au lieu-dit Giebel, le plus élevé de la promenade. Un belvédère qui offre une vue superbe sur l'ensemble de la vallée. Mais déjà la route le mène au-dessus du village. Au hameau Lowely, il passe devant deux croix de chemin, ces signes sacrés dont les «Jauner» ont quadrillé le territoire pour y témoigner de leur foi. Le lien est tiré avec les croix du cimetière qu'on parcourt toujours avec émotion, tant elles résument les lumières et les ombres de ce coin de pays si particulier.

PB

**On peut se procurer à l'Office du tourisme de Bellegarde l'ouvrage d'Eduard Buchs, 15 randonnées circulaires, pour le prix de 5 francs. La promenade effectuée correspond à la deuxième «Rund um Jaun»**

**Le site internet [www.jaun.ch](http://www.jaun.ch) offre également de nombreuses informations sur les multiples balades balisées depuis Bellegarde**



La cascade et son énergie bienfaisante



Balade avec vue sur la vallée

## BULLE

### Le Caf'art garde le moral

Le Caf'art, bar bullois dans le collimateur des autorités, restera ouvert.

Le Tribunal administratif sermonne la police.

Le Tribunal administratif (TA) du canton de Fribourg a annulé, la semaine dernière, la décision du conseiller d'Etat Claude Grandjean – en charge de la Direction de la justice et de la police – de fermer le Caf'art sous prétexte que cet établissement public bullois ne répondait pas aux exigences découlant de sa patente H. Cette dernière autorise la vente de mets et de boissons accessoirement à une activité sportive, culturelle ou sociale.

Le Caf'art avait hérité cette permission en organisant des expositions, fait contesté par la Police cantonale dans un rapport daté de mars 2002: «A notre connaissance, il n'y a pas d'expositions (...) organisées de façon régulière. Nous n'avons également jamais eu vent et jamais constaté d'annonces de manifestations de ce genre dans la presse locale ou par d'autres moyens. (...) Ce que nous pouvons affirmer, c'est que le Caf'art est exploité du lundi au samedi et qu'il l'est sous la forme d'un quelconque établissement public.» Ce qu'a vigoureusement contesté Pascal Gross, le patron du Caf'art, en recourant contre la décision du conseiller d'Etat, signalant les diverses expositions que son établissement avait abrité.

Et le TA lui a donné raison: «Il ressort des pièces versées au dossier qu'une annonce est parue dans la presse et que quelque cinq affiches de manifestations ont été produites.» Dans sa décision, la cour de Givisiez sermonne même la police: «Pourtant, sans juger utile de mener d'autres investigations, la Direction de la police a purement et simplement rejeté les affirmations du recourant, en relevant que les quelques photos, sculptures ou tableaux accrochés (...) ne représentent en rien l'activité principale de l'établissement et ne signifient pas que l'on se trouve dans un espace culturel.» Une appréciation qui, selon le TA, s'avère «trop aléatoire» et «ne résiste pas à l'examen». Pour les juges, l'activité culturelle déployée au Caf'art est conforme aux déclarations d'intention formulées par Pascal Gross lors de la demande de patente.

La préfecture et la ville de Bulle avaient encore argumenté en faveur de la fermeture de l'établissement en soulignant qu'il allait «à l'encontre des efforts déployés par les autorités locales en faveur de la jeunesse». Car selon la police, il est de notoriété publique que des stupéfiants sont consommés au Caf'art. Autant dire que Maurice Ropraz n'est pas très heureux du dénouement de l'affaire: «Je regrette cette décision. Elle va à l'encontre de la politique menée par les autorités de la ville et du district pour lutter contre l'insécurité et le trafic de stupéfiants.» Si le préfet se plie au verdict du TA, il n'en prévient pas moins que la Gendarmerie procédera à des «contrôles réguliers» de l'établissement.

Quant à Pascal Gross – qui, grâce à son recours, n'a fermé le Caf'art que quatre jours – il accueille évidemment avec enthousiasme la décision des juges. «Depuis cette histoire, mon commerce a pris un coup terrible», déplore-t-il. Il reconnaît cependant volontiers n'avoir pas assez médiatisé ses expositions «afin que l'ensemble de la ville soit au courant et puisse venir nous visiter». Et d'annoncer qu'il consentira désormais à davantage de publicité.

Pour ce qui est des stupéfiants, si le tenancier se dit «contre les drogues dures», il affirme avoir complètement banni la consommation de cannabis à l'intérieur de son établissement.

PP